

## Sujet : Avons-nous la maîtrise de nos paroles ?

---

### ANALYSE DU SUJET ET PROBLÉMATIQUE

Le sujet interroge le rapport entre la *volonté* et la *parole*. Le mot « maîtrise » renvoie à la fois à la domination, au contrôle conscient, et à la compétence technique. « Nos paroles » désigne non seulement les mots prononcés, mais tout acte de langage : promesse, aveu, mensonge, discours. Le pronom « nous » ouvre la question à l'universalité : s'agit-il d'une maîtrise possible en droit ou effective en fait ?

La **problématique** peut se formuler ainsi : si la parole est un acte volontaire et réfléchi, comment expliquer que nos mots nous échappent, nous trahissent ou produisent des effets que nous ne souhaitons pas ? Peut-on être pleinement responsable de ce que l'on dit ?

---

### PLAN DE LA DISSERTATION

**I. En apparence, nous maîtrisons nos paroles**

**II. Mais nos paroles nous échappent souvent**

**III. Une maîtrise possible, mais partielle et conquise**

---

## Introduction

La parole est le propre de l'homme. Aristote voyait dans le *logos* — à la fois raison et langage — ce qui distingue l'être humain de l'animal. Parler, c'est s'exposer : on révèle une pensée, on prend un engagement, on entre en relation avec autrui. Mais cette exposition est-elle entièrement sous notre contrôle ? Avons-nous la maîtrise de nos paroles ?

La question n'est pas anodine : promettre sans tenir, blesser sans le vouloir, trahir un secret malgré soi — ces expériences communes suggèrent que nos mots ne nous obéissent pas toujours. Pourtant, la responsabilité morale et juridique suppose que nous répondions de ce que nous disons. Il y a donc une tension entre l'idée d'une parole librement maîtrisée et la réalité d'une parole qui parfois nous échappe.

Nous montrerons d'abord que nous semblons bien maîtriser nos paroles (I), avant de voir que cette maîtrise est souvent illusoire (II), pour conclure qu'une véritable maîtrise est possible, mais qu'elle exige un effort de lucidité et de vigilance (III).

---

## I. En apparence, nous maîtrisons nos paroles

### A. La parole comme acte volontaire

Contrairement au cri animal ou au réflexe vocal, la parole humaine semble procéder d'un choix. Quand je formule une phrase, je sélectionne des mots, je construis un sens, j'adapte mon discours à mon interlocuteur. La rhétorique, depuis l'Antiquité, enseigne précisément l'art de *maîtriser la parole persuasive* : Cicéron ou Quintilien montrent que l'orateur façonne délibérément son discours pour produire un effet précis.

De même, le diplomate, l'avocat ou l'enseignant exercent une maîtrise manifeste de leurs paroles : ils pèsent chaque mot, choisissent leurs formulations, anticipent les effets de leur discours. La parole apparaît alors comme un *outil* au service de la volonté.

### B. La parole engage et lie : elle suppose une maîtrise

La philosophie du langage ordinaire, notamment chez J. L. Austin, distingue les *actes illocutoires* : promettre, ordonner, jurer supposent que le locuteur sait ce qu'il fait. Promettre, c'est s'engager volontairement. Si la parole n'était pas maîtrisée, les institutions sociales — contrats, serments, témoignages — perdraient toute validité.

« Dire c'est faire. Lorsque je dis « je promets », je ne décris pas une action, j'accomplis un acte. (Austin, *Quand dire, c'est faire*, 1962) »

La dimension juridique et morale de la parole confirme que nous sommes considérés comme responsables de nos mots : la diffamation, le parjure, l'injure sont sanctionnés parce que l'on présuppose que celui qui parle maîtrise ce qu'il dit.

### C. Le silence comme preuve de maîtrise

Si nous n'avions aucune maîtrise de nos paroles, nous serions incapables de nous taire. Or le silence volontaire — la discrétion, le secret gardé, la diplomatie — atteste que nous pouvons choisir de ne pas parler. Wittgenstein conclut son *Tractatus* par cette formule célèbre : « *Ce dont on ne peut parler, il faut le taire* », suggérant que la retenue est une forme supérieure de maîtrise.

---

## II. Mais nos paroles nous échappent souvent

### A. L'inconscient et les lapsus

Freud a montré que les *lapses* ne sont pas des accidents : ils révèlent des désirs ou des pensées refoulés que le moi conscient cherche à censurer. Le mot qui « dépasse la pensée », la gaffe involontaire, le mot d'esprit incontrôlé : autant de signes que la parole est traversée par des forces qui échappent à la conscience.

*« Le lapsus n'est pas une erreur, c'est un aveu. L'inconscient parle là où le sujet croyait se taire. (Freud, Psychopathologie de la vie quotidienne, 1901) »*

L'inconscient n'est pas seul en cause : l'émotion (la colère, la peur, la honte) peut faire dire des choses que l'on regrette immédiatement. On parle alors « sous le coup de l'émotion », ce qui suggère que la parole échappe au contrôle rationnel.

### B. Le langage nous précède et nous déborde

Nous n'inventons pas la langue que nous parlons : nous la recevons, nous en héritons avec ses structures, ses connotations, ses présupposés idéologiques. Heidegger écrit que « *ce n'est pas l'homme qui parle, c'est le langage qui parle* ». Le langage véhicule des représentations sociales, des stéréotypes, des schèmes de pensée qui s'imposent à nous à notre insu.

Bourdieu prolonge cette analyse en montrant que la parole est toujours une *pratique sociale* : ce que nous disons dépend de notre position dans le champ social, de notre habitus, de notre capital culturel. Nous parlons rarement de façon totalement autonome.

### C. Les effets imprévus de la parole

Même quand nous choisissons délibérément nos mots, nous ne maîtrisons pas leur *réception*. Une parole peut blesser sans qu'on l'ait voulu, convaincre d'une chose que l'on ne voulait pas dire, ou être détournée de son sens. L'ironie peut être prise au premier degré, la métaphore peut être mal comprise, la plaisanterie peut offenser.

Le malentendu est constitutif de la communication humaine : le sens n'est jamais entièrement contrôlé par l'émetteur, il se construit dans l'interaction avec le récepteur. En ce sens, nos paroles nous échappent dès qu'elles quittent notre bouche.

---

### III. Une maîtrise possible, mais partielle et conquise

#### A. La maîtrise comme idéal éthique : la vertu de prudence

Pour Aristote, la *phronesis* (prudence ou sagesse pratique) consiste précisément à savoir *quand*, *comment* et à *qui* parler. Cette vertu ne s'improvise pas : elle s'acquiert par l'expérience, la réflexion et l'attention à soi. De même, les Stoïciens recommandaient de *peser ses mots* avant de les prononcer, de s'interroger sur leur nécessité et leur vérité.

Marc Aurèle dans ses *Pensées pour moi-même* recommande une vigilance constante sur le discours intérieur comme condition de la maîtrise du discours extérieur : connaître ses propres pensées est le premier pas pour maîtriser ses propres mots.

#### B. La maîtrise de soi comme condition de la maîtrise des paroles

Spinoza montre que la servitude humaine tient à la domination des passions sur la raison. L'homme libre, au contraire, est celui qui comprend les causes qui le déterminent et peut, par la connaissance, les surmonter partiellement. Transposée à la parole, cette idée suggère que mieux on se connaît soi-même, mieux on maîtrise ce que l'on dit.

« La liberté n'est pas l'absence de détermination, mais la compréhension de ses propres déterminations. (Spinoza, *Éthique*, 1677) »

La psychanalyse, paradoxalement, participe de ce projet : en rendant conscients les mécanismes inconscients, elle permet de réduire — sans jamais l'éliminer — l'emprise de l'inconscient sur la parole.

#### C. La responsabilité comme horizon de la maîtrise

Même si la maîtrise totale de la parole est une illusion, la responsabilité morale suppose que nous tendions vers elle. Dire « je n'ai pas pu m'en empêcher » ou « les mots ont dépassé ma pensée » peut être vrai, mais ne peut constituer une excuse indéfinie. L'éducation, la réflexion, l'attention à l'autre sont des moyens de progresser dans cette maîtrise.

Levinas rappelle que la parole est fondamentalement tournée vers *autrui* : parler, c'est répondre de l'autre, lui faire face. Cette dimension éthique impose une exigence de maîtrise : parce que mes mots peuvent blesser, je dois m'efforcer de les contrôler — sans jamais y parvenir totalement.

---

### Conclusion

Nous avons montré que la parole peut sembler entièrement maîtrisée (I), mais que de nombreuses forces — inconscient, structures du langage, passions, effets imprévus

— la font souvent nous échapper (II). Pour autant, cela ne signifie pas que toute maîtrise est impossible : elle est un idéal à construire, une conquête permanente sur soi-même (III).

La maîtrise de nos paroles n'est donc ni un fait acquis ni une illusion totale : c'est une **tâche éthique**. Parler avec justesse, c'est s'efforcer constamment d'accorder ses mots avec sa pensée, sa pensée avec ses valeurs, et ses valeurs avec le respect d'autrui. En ce sens, apprendre à parler, c'est peut-être apprendre à être libre.

On pourrait prolonger la réflexion en demandant si le *silence* n'est pas parfois la forme la plus haute de maîtrise de la parole — savoir quand se taire étant peut-être plus difficile encore que savoir quoi dire.

---

## RÉFÉRENCES PHILOSOPHIQUES CLÉS

**Aristote**, *Éthique à Nicomaque* — Vertu de prudence (phronesis) et art de bien parler

**Platon**, *Gorgias* — Critique de la rhétorique comme fausse maîtrise de la parole

**Freud**, *Psychopathologie de la vie quotidienne (1901)* — Les lapsus révèlent l'inconscient dans la parole

**Heidegger**, *Acheminement vers la parole (1959)* — Le langage parle, pas l'homme

**Austin**, *Quand dire, c'est faire (1962)* — Les actes de langage supposent une intentionnalité

**Spinoza**, *Éthique (1677)* — La liberté comme compréhension de nos déterminations

**Wittgenstein**, *Tractatus logico-philosophicus (1921)* — Les limites du langage comme horizon de la maîtrise

**Bourdieu**, *Ce que parler veut dire (1982)* — La parole comme pratique sociale déterminée

**Levinas**, *Totalité et Infini (1961)* — La parole comme responsabilité envers autrui